

## 5 - REFERENTIEL

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

### Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le gestionnaire de la fonction linge est responsable de la gestion globale du linge dans un établissement de santé ou une blanchisserie industrielle. Il supervise les opérations de collecte, de lavage, de séchage, de repassage et de distribution du linge, de. Il veille à la qualité des prestations fournies et à l'efficacité des processus, tout en respectant les normes et les procédures et pilote l'ensemble des secteurs de production.

Il gère les aspects techniques, l'organisation du process, les personnels ainsi que les achats et les prix de revient. Il est le conseiller de la direction pour les décisions stratégiques et les investissements.

### Description des activités types et des compétences techniques

Ses missions se déclinent en 3 blocs de compétences répartis en activités types et compétences techniques :

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle : règlement de validation de la certification GFL

<p><b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b>  <i>Descrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i></p>	<p><b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b>  <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i></p>	<p><b>REFERENTIEL D'ÉVALUATION</b>  <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p>	
<p><b>BLOC DE COMPETENCES N°1</b>  <b>Organiser la production en blanchisserie et Analyser les processus qualité</b></p>			
<p><b>Définition, description des activités types et conditions d'exercice de ce bloc de compétence</b>          Le gestionnaire de la fonction linge organise la production de la blanchisserie tout en analysant et respectant le processus qualité mise en place. Pour ce faire, il doit être en mesure de planifier les étapes du traitement du linge, en identifiant les articles textiles adaptés selon leurs caractéristiques, en respectant les procédés de lavage et d'essorage soumis à différentes étapes de contrôles liées au matériel utilisé suite à la réalisation d'une étude technique. Il doit être en mesure de répertorier les besoins en matériels de finition en fonction des articles textiles et leur quantité, en tenant compte de l'ordonnancement mis en place et des horaires de fonctionnement. Dans ce processus, la gestion de la maintenance est indispensable, grâce à l'identification des différents types de maintenance nécessaires, leurs suivis, leurs mises en œuvre tout en effectuant une veille réglementaire en lien avec la sécurité et les règles environnementales. L'approvisionnement de l'atelier en matières textiles et consommables doit être organiser grâce à une gestion des besoins selon leurs natures et selon la réalisation de procédés de marquage et de traçabilité. L'organisation des circuits logistiques du linge sale et la distribution du linge propre doit être maîtrisée avec la mise en place d'un circuit du linge, en tenant compte des contraintes matérielles, humaines et financières selon les sollicitations, la rationalisation des flux et des contraintes liées au transport du linge. Enfin toute cette organisation doit respecter les normes en vigueur en blanchisserie afin de garantir la qualité au travers des mesures d'hygiène mise en œuvre, en fonction des conditions de travail et de la politique environnementale en vigueur.</p>			
<p><b>ACTIVITES TYPE</b></p>	<p><b>COMPETENCES TECHNIQUES</b></p>	<p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p>	<p><b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b></p>
<p><b>1.A. - Planifier les étapes du processus de traitement du linge depuis l'arrivée du linge sale au départ du linge propre</b></p>	<p><b>En s'appuyant sur les caractéristiques des matières textiles, sur les besoins des clients et sur les process de blanchisserie, mettre en place une procédure de traitement du linge.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.A.1 : S'approvisionner en articles textiles</b> en s'assurant de la bonne identification des matières textiles et de leurs caractéristiques afin d'adapter la bonne utilisation des articles textiles et des consommables</li> </ul>	<p><b>BLOC 1 - Organiser la production en blanchisserie et Analyser les processus qualité</b>  <b>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 3h30</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Epreuve n° 1</b></p> <p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>          Cette épreuve est une <b>mise en</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>CRITERES D'ÉVALUATION – EPREUVE N° 1</b></p> <p>1.A.1 Les besoins en matières sont clairement identifiés et justifiés (en tenant</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.A.2. : Identifier les procédés de lavage et d’essorage</b> en réalisant les différentes étapes de contrôle. Recenser et mettre en place un ordonnancement du matériel afin de s’assurer de la bonne identification des différents programmes de lavage et d’essorage</li> <li>▶ <b>1.A.3. Répertoire des besoins en matériels de finition</b> tout en analysant les plages horaires afin d’être en corrélation avec l’ordonnancement, avec les besoins selon la nature des articles textiles et des quantités nécessaires</li> </ul>	<p><b>situation professionnelle</b> qui se déroule sous forme d’une épreuve écrite d’une durée de <b>2 heures 30</b>.</p> <p>L’épreuve consiste en une étude de cas. Le candidat doit analyser une situation concrète en lien avec la gestion de la production en blanchisserie. Cette situation peut inclure divers aspects de la gestion du linge, tels que l’organisation des processus, la qualité des services, la logistique, et le respect des normes environnementales et de sécurité.</p> <p>Le candidat doit produire un <b>rapport écrit</b> dans lequel il présente :</p>	<p>compte des contraintes d’entretien de la blanchisserie et des besoins des clients)</p> <p>1.A.2 Les programmes de lavage sont identifiés, au regard des articles et de l’objectif recherché (décontamination, par ex), les suivis du process lavage sont connus (contrôles eau, températures, produits...), le cercle de Sinner est maîtrisé</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.A.4. Garantir la gestion de la maintenance</b> en identifiant les différents types de maintenance afin de mettre en place des indicateurs de suivis et de s’assurer des moyens mis en œuvre à la gestion de la maintenance</li> <li>▶ <b>1.A.5. Assurer une veille réglementaire</b> en appliquant les différentes normes environnementales en vigueur afin de mettre en œuvre des éventuelles actions correctives le cas échéant</li> </ul>	<p>- <b>Une analyse détaillée de la situation observée</b> : Cette analyse doit identifier les points forts et les axes d’amélioration du processus de blanchisserie en place. Le candidat doit démontrer sa capacité à évaluer les éléments techniques, logistiques et organisationnels du cas</p>	<p>1.A.3 et 1.A.4 Les contraintes matérielles, humaines et financières sont respectées, les enjeux sont correctement évalués (en fonction de l’ordonnancement, des plages horaires, des ETP, des futures évolutions envisagées si c’est le cas), en prenant aussi en considération, l’entretien du parc machine, l’ergonomie, etc...</p>
<p><b>1.B - Organiser l’approvisionnement de l’atelier en matières textiles et consommables</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.B.1. Définir les besoins en approvisionnement</b> en déterminant les dotations de base et les quantités en linge banalisé et personnalisé afin de répondre au mieux au besoin des clients tout en organisation un approvisionnement optimum.</li> <li>▶ <b>1.B.2. Gérer les approvisionnements et stockage</b> en respectant les délais de livraison et les contraintes de gestion de stocks afin d’anticiper toute rupture de stocks des textiles, consommables et produits lessiviels.</li> <li>▶ <b>1.B.3. Réaliser les procédés de marquage et de traçabilité</b> en utilisant les outils et logiciels adaptés pour permettre une identification rapide et contrôlée des différents procédés de marquage.</li> </ul>	<p>- <b>Des propositions d’amélioration</b> : À partir de son analyse, le candidat formule des recommandations pratiques et réalistes pour améliorer le processus en termes de qualité, d’efficacité, et de respect des normes en vigueur (normes environnementales, hygiène, sécurité, etc.)</p> <p>- <b>Des moyens de contrôle</b> à mettre en œuvre : il présente et décrit des outils et des indicateurs permettant de suivre les résultats des</p>	<p>1.B.1 Les besoins en approvisionnement sont identifiés, le planning est défini pour les livraisons et les besoins ont été établis par un recensement. Les objectifs sont cohérents</p> <p>1.B.2 Les livraisons sont planifiées et organisées, le stockage est organisé pour les recevoir. Soit le magasin, par ex, pour les articles textiles ou bien le lieu de stockage prévu, il se peut que ce soit une partie du secteur sale, le linge neuf devant être lavé avant d’être mis en circulation. Les produits lessiviels doivent être identifiés, mis sur bacs de rétention, ...Les consommables identifiés et stockés selon leur nature et exigences</p> <p>1.B.3 Les procédés de marquage sont</p>

<p><b>1.C - Organiser les circuits logistiques de collecte du linge sale et de distribution du linge propre</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.C.1. Définir les étapes du circuit du linge, sale et propre, du départ de l'utilisateur au retour à l'utilisateur</b> en prenant en compte les contraintes et sollicitations du pré-ri, en identifiant les contraintes matérielles, humaines et financières, en valorisant les éléments d'activité afin d'optimiser l'ensemble du process mis en place.</li> <li>▶ <b>1.C.2 Identifier les contraintes matérielles, humaines et financières liées aux opérations de transport et définir les moyens nécessaires</b> en s'assurant de la bonne utilisation des process imposés afin de pallier toute rupture dans l'organisation de collecte du linge</li> </ul>	<p>améliorations proposées. Ces moyens de contrôle doivent permettre d'évaluer l'efficacité des changements apportés et de garantir leur bonne application dans la durée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à :</li> <li>- <b>Planifier et organiser les étapes du processus de traitement du linge</b>, depuis la collecte du linge sale jusqu'à la distribution du linge propre, en tenant compte des caractéristiques des textiles, des besoins des clients et des contraintes de production.</li> <li>- <b>Mettre en place des procédures adaptées</b> en fonction des exigences de qualité et des contraintes logistiques, matérielles et financières.</li> <li>- <b>Identifier et gérer les risques</b> liés à la sécurité, à la maintenance des équipements, et aux normes environnementales.</li> <li>- Le rapport produit par le candidat est corrigé par le jury et sert de base pour le questionnement lors de l'entretien technique (épreuve 2 du Bloc 1). Cette épreuve permet ainsi d'évaluer non seulement les compétences techniques du candidat, mais aussi sa capacité à proposer des solutions d'amélioration concrètes et à en assurer le suivi.</li> </ul>	<p>respectés : manuel, informatisé, numérisé, par code-barres, par puces RFID, UHF, par exemple, le thermocollage est appliqué, ou bien pour les textiles fragiles, l'identification par couture, pour autre exemple. La traçabilité est identifiée : logiciel spécifique métier, ou fiches de gestion</p> <p>1.C.1 Les contraintes du pré-tri sont bien définis, il existe une procédure les décrivant et une communication (exemple : sacs de couleurs différentes, procédure spécifique du linge contaminé, informations sur les préconisations à prendre en compte, vider les poches, par ex)</p> <p>1.C.2 Les contraintes ont bien été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les véhicules sont adaptés aux besoins</li> <li>• Les chauffeurs disposent de leur permis de conduire et de la FIMO</li> <li>• Les formations sont dispensées (hygiène et sécurité)</li> <li>• Les éléments d'activité (temps de conduite, validation des permis, temps des tournées) sont respectés</li> <li>• L'étude sur la rationalisation des flux, les distances et les masses transportées en fonction des matériels est prise en compte</li> </ul>
<p><b>1.D : Assurer le suivi de la qualité, sécurité, environnement dans le respect des normes en vigueur en blanchisserie.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>1.D.1. Garantir la mise en œuvre et l'actualisation de l'évaluation des conditions de travail</b> en appliquant la gestion des risques liée aux conditions de travail et des documents inhérents afin de mettre en place un programme d'amélioration continue dans la sécurité des travailleurs</li> <li>▶ <b>1.D.2. Participer à l'élaboration des procédures qualité et assurer leur mise en place</b> en vérifiant l'application des exigences de l'HAS et des minimas requis dans les mesures d'hygiène afin de garantir l'application des normes de sécurité et d'hygiène auprès des travailleurs et d'apporter des actions correctives le cas échéant.</li> <li>▶ <b>1.D.3. S'inscrire dans une politique environnementale</b> en respectant les exigences réglementaires REACH, ICPE, 2340 et en s'inscrivant dans une démarche volontaire afin d'apporter d'éventuels axes d'amélioration des process en fonction des normes ISO et de recyclage des déchets en vigueur.</li> <li>▶ <b>1.D.4 Assurer une veille réglementaire</b> en s'assurant de</li> </ul>	<p>améliorations proposées. Ces moyens de contrôle doivent permettre d'évaluer l'efficacité des changements apportés et de garantir leur bonne application dans la durée</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'objectif est d'évaluer la capacité du candidat à :</li> <li>- <b>Planifier et organiser les étapes du processus de traitement du linge</b>, depuis la collecte du linge sale jusqu'à la distribution du linge propre, en tenant compte des caractéristiques des textiles, des besoins des clients et des contraintes de production.</li> <li>- <b>Mettre en place des procédures adaptées</b> en fonction des exigences de qualité et des contraintes logistiques, matérielles et financières.</li> <li>- <b>Identifier et gérer les risques</b> liés à la sécurité, à la maintenance des équipements, et aux normes environnementales.</li> <li>- Le rapport produit par le candidat est corrigé par le jury et sert de base pour le questionnement lors de l'entretien technique (épreuve 2 du Bloc 1). Cette épreuve permet ainsi d'évaluer non seulement les compétences techniques du candidat, mais aussi sa capacité à proposer des solutions d'amélioration concrètes et à en assurer le suivi.</li> </ul>	<p>1.C.1 Les contraintes du pré-tri sont bien définis, il existe une procédure les décrivant et une communication (exemple : sacs de couleurs différentes, procédure spécifique du linge contaminé, informations sur les préconisations à prendre en compte, vider les poches, par ex)</p> <p>1.C.2 Les contraintes ont bien été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les véhicules sont adaptés aux besoins</li> <li>• Les chauffeurs disposent de leur permis de conduire et de la FIMO</li> <li>• Les formations sont dispensées (hygiène et sécurité)</li> <li>• Les éléments d'activité (temps de conduite, validation des permis, temps des tournées) sont respectés</li> <li>• L'étude sur la rationalisation des flux, les distances et les masses transportées en fonction des matériels est prise en compte</li> </ul> <p>1.D.1 Les risques/dangers sont correctement évalués et pris en compte</p> <p>1.D.2 La démarche qualité est respectée. Les exigences des clients sont connues et appliquées. Les règles d'hygiène et de</p>

la bonne application des différentes normes qualitatives, sécuritaires et environnementales afin de mettre en œuvre des éventuelles actions correctives

sécurité sont respectées. La RABC est contrôlée

1.D.4 Les décrets principaux sont connus au minima sur le code du travail et les rejets de l'eau, ainsi que les obligations d'exercer (RSDE, ICPE, Décret 2340)

1.A.5 et 1.D.3 La politique environnementale est respectée démarche RSE (environnement, social et économique)

**Epreuve n° 2 - Entretien technique :  
épreuve orale - durée 20 minutes**

**CRITERES D'ÉVALUATION – EPREUVE N° 2**

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Présentation du rapport par le candidat (5 minutes)

Cette première épreuve permet au candidat de :

- **Présenter brièvement** son rapport réalisé lors de l'épreuve écrite (mise en situation professionnelle).
- **Résumer les principaux points** de son analyse de la situation étudiée. Cela inclut les aspects techniques du processus de blanchisserie, la gestion des ressources (humaines, matérielles, financières), la qualité du service, et le respect des normes (hygiène, sécurité, environnement).
- **Mettre en avant les propositions** d'amélioration faites pour optimiser le processus de production de la blanchisserie.

1.A.2 : Le candidat doit montrer qu'il comprend les différents programmes de lavage et qu'il est capable de les adapter aux articles textiles et aux besoins spécifiques du processus (ex : décontamination) les suivis du process lavage sont connus (contrôles eau, températures, produits...), le cercle de Sinner est intégré de manière cohérente

1.B.3 : Les procédés de marquage sont respectés : manuel, informatisé, numérisé, par code-barres, par puces RFID, UHF, par exemple, le thermocollage est appliqué, ou bien pour les textiles fragiles, l'identification par couture, pour autre exemple

La traçabilité est identifiée : logiciel spécifique métier, ou fiches de gestion ainsi que leur pertinence dans le cadre d'une gestion efficace du linge.

Le jury peut aussi interroger le candidat sur

- **Présenter les moyens de contrôle** proposés pour suivre les améliorations et garantir leur pérennité.

Il devra structurer sa présentation de manière claire et concise, en mettant en évidence sa compréhension des enjeux et des solutions apportées dans le cadre de la gestion du linge.

#### Questionnement du jury sur le rapport (15 minutes)

Après la présentation, le jury dispose de 15 minutes pour interroger le candidat sur son rapport. Ce questionnement vise à évaluer la maîtrise technique du candidat ainsi que sa capacité d'analyse et son esprit critique. Les questions portent généralement sur les points suivants :

- **Analyse des programmes de lavage et d'essorage (1.A.2)**

Le jury peut poser des questions sur la manière dont le candidat a identifié les programmes de lavage en fonction des textiles et de l'objectif visé (par exemple, la décontamination pour des textiles spécifiques).

Le candidat doit démontrer qu'il maîtrise les différents éléments du processus de lavage, y compris le contrôle des paramètres comme la température de l'eau, les produits lessiviels utilisés, et la gestion des équipements.

les méthodes d'approvisionnement et de stockage qu'il a proposé. Il doit montrer qu'il est capable d'anticiper les besoins en textiles et en consommables, d'organiser les approvisionnements de manière efficace, et d'éviter les ruptures de stock. Les procédés de marquage et de traçabilité sont également des points sur lesquels le jury peut poser des questions. Le candidat doit démontrer sa connaissance des différentes technologies disponibles, comme le code-barres ou les puces RFID, et expliquer comment il assure une traçabilité optimale des articles textiles.

L'organisation des circuits logistiques de collecte du linge sale et de distribution du linge propre constitue un autre point clé de l'entretien. Le jury s'intéressera à la manière dont le candidat a conçu le circuit logistique, en tenant compte des contraintes de transport, des distances à parcourir, et des ressources matérielles et humaines disponibles. Il devra aussi expliquer comment il a intégré les normes de qualité, de sécurité, et environnementales dans son analyse, et quelles actions correctives il a prévues pour s'assurer du respect de ces normes. Le jury évalue également la capacité du candidat à justifier ses choix, à analyser en profondeur les processus existants, et à proposer des améliorations concrètes et efficaces. L'entretien doit démontrer que le candidat possède non seulement des compétences techniques solides, mais aussi une capacité à gérer des situations complexes dans un environnement professionnel exigeant.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Respect des contraintes matérielles, humaines et financières (1.A.3 et 1.A.4)</b>                      Le candidat sera interrogé sur sa capacité à gérer les contraintes en lien avec l'ordonnancement de la production, la gestion des machines, et l'optimisation des ressources humaines.                      Il devra justifier ses choix en matière d'organisation du travail et d'affectation des ressources en fonction des objectifs de production et des besoins du client.</li> <li>- <b>Gestion des approvisionnements et des stocks (1.B.1 et 1.B.2)</b>                      Le jury peut demander des précisions sur les méthodes d'approvisionnement et de stockage proposées par le candidat. Il s'agit d'évaluer sa capacité à anticiper les besoins en textiles et consommables et à gérer les stocks de manière à éviter toute rupture.</li> <li>- <b>Mise en place des procédés de marquage et de traçabilité (1.B.3)</b>                      Le jury peut interroger le candidat sur les procédés de marquage (manuel, code-barres, puces RFID, etc.) et la manière dont il assure la traçabilité des articles textiles tout au long du processus de blanchisserie.</li> <li>- <b>Organisation des circuits logistiques (1.C.1 et 1.C.2)</b>                      Le candidat devra expliquer comment il a organisé les</li> </ul>	
--	--	--	--

		<p>circuits logistiques pour la collecte du linge sale et la distribution du linge propre, en tenant compte des contraintes matérielles, humaines et financières.</p> <p>Il pourra être interrogé sur la rationalisation des flux logistiques, l'optimisation des transports, et la gestion des ressources.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de la qualité, sécurité, et environnement (1.D.1 et 1.D.2)</li> </ul> <p>Le jury s'intéressera à la manière dont le candidat a pris en compte les normes de qualité, de sécurité, et environnementales dans son rapport. Il devra démontrer qu'il connaît les exigences en matière d'hygiène et de sécurité (notamment les normes de la RABC) et qu'il a prévu des actions correctives si nécessaire.</p> <p><b>Epreuve n° 3 - Questionnement à partir d'une production : épreuve orale - durée 40 minutes</b></p> <p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p> <p>Cette épreuve évalue la capacité du candidat à organiser et optimiser les circuits logistiques et à garantir la qualité des services dans une blanchisserie. À travers la préparation d'une fiche de synthèse, une présentation orale, et un questionnement approfondi, le</p>	<p><b>CRITERES D'ÉVALUATION – EPREUVE N°3</b></p> <p>1.A.5 et 1.D.3. : la politique environnementale est respectée démarche RSE (environnement, social et économique)</p> <p>Respect de la politique environnementale et des démarches RSE : Le candidat doit montrer qu'il applique les exigences réglementaires (REACH, ICPE 2340) et qu'il s'inscrit dans une démarche volontaire de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) pour améliorer les processus.</p>
--	--	--	--

		<p>candidat doit démontrer sa maîtrise des processus techniques, sa compréhension des contraintes logistiques, et son aptitude à respecter les normes en vigueur tout en assurant une gestion efficace des ressources</p> <p><b><u>Préparation de la fiche de synthèse en amont de l'examen</u></b></p> <p>Avant l'épreuve, le candidat doit réaliser une fiche de synthèse de 2 pages maximum. Elle doit être concise et bien structurée.</p> <p>Le candidat doit y présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les étapes et contraintes du circuit logistique : Le parcours du linge sale depuis la collecte jusqu'à la livraison du linge propre, en tenant compte des contraintes matérielles, humaines, et financières. Il doit expliquer comment les flux de linge sont gérés pour garantir l'efficacité du service.</li> <li>- Les procédures qualité : Les démarches mises en œuvre pour garantir la qualité des prestations, y compris le respect des normes d'hygiène, de sécurité, et environnementales. Cela inclut des éléments comme la gestion des risques, la traçabilité, les contrôles qualité, et les actions correctives éventuelles.</li> </ul> <p><b>Présentation des procédures par le candidat (10 minutes)</b></p>	<p>1.C.1 : Les contraintes du pré-tri sont bien définies, il existe une procédure les décrivant et une communication (exemple : sacs de couleurs différentes, procédure spécifique du linge contaminé, informations sur les préconisations à prendre en compte, vider les poches, par ex)</p> <p>Maîtrise des contraintes logistiques : Le candidat doit être capable de gérer efficacement les contraintes liées au pré-tri, au transport et à la distribution du linge. Il doit démontrer qu'il sait planifier et organiser les circuits de collecte du linge sale et de distribution du linge propre.</p> <p>1.C.2 : Les contraintes ont bien été identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les véhicules sont adaptés aux besoins <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les chauffeurs disposent de leur permis de conduire et de la FIMO</li> <li>• Les formations sont dispensées (hygiène et sécurité)</li> <li>• Les éléments d'activité (temps de conduite, validation des permis, temps des tournées) sont respectés</li> <li>• L'étude sur la rationalisation des flux, les distances et les masses transportées en fonction des matériels est prise en compte</li> </ul> </li> </ul> <p>1.D.1 : Evaluation et gestion des risques : Le candidat doit montrer qu'il sait identifier les risques liés aux conditions de travail, à la sécurité des employés, et à la gestion de la qualité dans la blanchisserie. Il doit également proposer des actions correctives en cas de problème.</p>
--	--	---	--

		<p>Au début de l'épreuve orale, le candidat dispose de <b>10 minutes</b> pour présenter sa fiche de synthèse au jury. Il doit structurer son exposé de manière claire et efficace, en mettant en évidence les éléments les plus importants de son travail.</p> <p>Le candidat commence généralement par <b>présenter le circuit logistique</b>. Il décrit les étapes du processus, de la collecte du linge sale à la livraison du linge propre, et explique comment il gère les différents flux de travail. Cela comprend la gestion des véhicules de transport, les plannings de collecte et de distribution, ainsi que la gestion des ressources humaines impliquées. Le candidat doit également évoquer les outils ou technologies utilisés pour assurer une bonne traçabilité des articles textiles, comme les systèmes de marquage (codes-barres, puces RFID).</p> <p>Ensuite, le candidat présente les <b>procédures qualité</b> mises en place dans son environnement de travail. Il doit expliquer comment il garantit que les normes de qualité, d'hygiène et de sécurité sont respectées tout au long du processus. Cela inclut des éléments tels que les contrôles de la qualité du lavage, les mesures de prévention des risques, et la conformité aux exigences légales et environnementales (par exemple, les normes REACH et ICPE).</p> <p><b>Questionnement du jury sur la présentation (30 minutes)</b></p> <p>Après la présentation du candidat, le jury engage un <b>questionnement</b></p>	<p>1.D.2. : La démarche qualité est respectée. Les exigences des clients sont connues et appliquées. Les règles d'hygiène et de sécurité sont respectées. La RABC est contrôlée</p> <p>1.D.4 : Connaissance des réglementations en vigueur : Le candidat doit avoir une bonne compréhension des principales réglementations, notamment en matière de sécurité, d'hygiène, et d'environnement, et savoir comment les appliquer dans son environnement de travail. les décrets principaux sont connus au minima sur le code du travail et les rejets de l'eau, ainsi que les obligations d'exercer (RSDE, ICPE, Décret 2340)</p>
--	--	--	--

**approfondi** sur la fiche de synthèse et les procédures exposées. Cette phase de l'épreuve dure **30 minutes** et permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à approfondir et à défendre ses choix.

Le jury peut poser des questions sur différents aspects de la présentation :

- **Circuits logistiques** : Le jury peut demander au candidat de détailler les étapes spécifiques du circuit logistique. Par exemple, il peut s'agir de questions sur l'organisation du transport, les contraintes matérielles et humaines (comme la gestion des chauffeurs et des véhicules), ou la manière dont les flux de linge sont rationalisés pour optimiser le service.
- **Gestion des risques et respect des normes** : Le candidat devra expliquer comment il gère les risques liés au transport, à l'hygiène et à la sécurité. Le jury pourrait poser des questions sur la manière dont sont traités les articles contaminés ou sur la gestion des risques environnementaux, comme le recyclage des déchets ou le respect des normes en matière de rejets d'eau (RSDE, Décret 2340).
- **Traçabilité et procédés de marquage** : Le jury pourrait également interroger le candidat sur les méthodes de traçabilité mises en place pour suivre les articles textiles tout au long du processus. Le candidat devra démontrer sa connaissance des différentes

		<p>technologies disponibles et expliquer pourquoi il a choisi telle ou telle méthode de marquage (code-barres, puces RFID, etc.).</p> <p>- <b>Procédures qualité</b> : Le jury évaluera la manière dont le candidat a intégré les exigences de qualité dans la gestion du processus de blanchisserie. Il pourrait poser des questions sur les méthodes de contrôle qualité, les actions correctives mises en place en cas de non-conformité, et les indicateurs utilisés pour mesurer la qualité du service.</p> <p>Le questionnement du jury vise à tester la capacité du candidat à défendre les choix qu'il a faits dans sa fiche de synthèse, à démontrer sa maîtrise des procédures et des processus en place, et à réagir aux éventuelles difficultés ou imprévus qui pourraient survenir dans un contexte professionnel.</p>	
--	--	---	--

**BLOC DE COMPETENCES N° 2 :**  
**Assurer, optimiser la gestion financière d'une blanchisserie et analyser la procédure d'achats**

**Définition, description des activités types et conditions d'exercice de ce bloc de compétence**

Le gestionnaire de la fonction linge assure et optimise la gestion financière de la blanchisserie tout en respectant les processus budgétaires et d'achats mis en place. Pour ce faire, il doit être en mesure de définir les besoins financiers en identifiant les postes de dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la blanchisserie. Il planifie les recettes et dépenses en construisant l'État Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD), en tenant compte des contraintes budgétaires et en s'appuyant sur des outils informatiques de gestion. Il exploite des tableaux de bord pour suivre les performances économiques.

Il doit également analyser les coûts de revient en appliquant les méthodes de calcul appropriées et en différenciant les coûts fixes des coûts variables. Le gestionnaire de la fonction linge répertorie les centres de coût et suit leur performance pour une analyse détaillée des dépenses. A partir desquelles, il ajuste les stratégies de gestion financière pour optimiser les coûts et garantir une rentabilité maximale.

La gestion des procédures d'achats est cruciale. Le gestionnaire de la fonction linge identifie les offres du marché, que ce soit via des marchés publics ou par des

<p>appels d'offres. Il rédige les cahiers des charges et évalue les réponses reçues en analysant les propositions techniques et financières des fournisseurs, tout en veillant à la conformité avec les réglementations en vigueur. Il est également responsable du suivi des contrats et des fournisseurs, en assurant leur conformité aux exigences contractuelles.</p> <p>Enfin, toute cette gestion financière et d'achats doit respecter les procédures de contrôle et d'évaluation en place, garantissant ainsi la pérennité des services tout en maintenant des coûts compétitifs et en respectant les normes légales et environnementales. Le gestionnaire de la fonction linge met en place des indicateurs de performance pour suivre l'évolution des coûts et la qualité des services tout en respectant les politiques environnementales et les bonnes pratiques de gestion économique en blanchisserie.</p>			
<p><b>2.A - Elaborer le budget de la blanchisserie</b></p>	<p><b>En s'appuyant sur les éléments comptables, les besoins financiers de l'établissement et les procédures d'achat, mettre en place une procédure de gestion financière et d'achats pour la blanchisserie.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>2.A.1. Définir les besoins financiers pour la blanchisserie</b> implique de respecter les titres de dépenses identifiés, d'élaborer un état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) en fonction des titres de dépenses et d'anticiper les recettes.</li> <li>▶ <b>2.A.2. Utiliser les moyens mis à disposition pour se repérer par rapport à la moyenne nationale (exemples : base d'ANGERS, Benchmark avec d'autres établissements, ...)</b> nécessite d'exploiter les outils informatiques et les tableaux de bord de gestion spécifiquement conçus pour l'activité, d'utiliser les différents indicateurs de performance identifiés et de suivre leur évolution, d'appliquer les méthodes de calcul, d'évaluer les éléments comptables et ratios financiers, et d'employer le vocabulaire comptable et financier approprié.</li> </ul>	<p><b>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 2h30</b></p> <p><b>Epreuve n°1 - Mise en situation professionnelle : épreuve écrite - durée 2 heures</b></p> <p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b> L'épreuve consiste en une <b>étude de cas</b> professionnelle. Le candidat est confronté à une situation réelle ou simulée, en lien avec la gestion financière et les procédures d'achats dans une blanchisserie. À travers cette étude de cas, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Analyser la situation</b> financière de l'établissement ou de l'activité,</li> <li>- Identifier les problématiques liées à la gestion des coûts et des achats,</li> <li>- <b>Proposer des solutions</b> concrètes pour améliorer la performance économique et optimiser la gestion des ressources.</li> </ul> <p>Le candidat produit un <b>rapport</b></p>	<p><b>CRITERES D'ÉVALUATION – EPREUVE N° 1</b></p> <p>2.A.1 : Le choix de répartition des charges est cohérent</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le calcul des coûts est exact</li> </ul> <p>Analyse du budget et répartition des charges (2.A.1) Ce critère d'évaluation repose sur la gestion financière de la blanchisserie. Le candidat doit démontrer sa capacité à élaborer un budget équilibré en respectant les différents postes de dépenses (achats de matières premières, charges salariales, maintenance, etc.). Il répartit les charges de manière cohérente, en tenant compte des priorités de l'établissement.</p> <p>Le candidat doit également prouver qu'il maîtrise les outils financiers (tableaux de bord, indicateurs de performance) et qu'il est capable de les utiliser pour suivre l'évolution du budget.</p> <p>2.C.1 : les procédures budgétaires sont en place et exploitées Gestion des achats et des</p>
<p><b>2.B : Calculer et analyser les coûts de revient</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>2.B.1 : Identifier la méthode des centres d'analyse</b> par l'utilisation des méthodes de calcul de coûts complets et partiels pour distinguer les coûts fixes et variables, tout en sachant répertorier les données nécessaires à l'analyse des coûts afin d'établir les coûts de revient de la blanchisserie et d'optimiser les processus de production.</li> </ul>	<p>Le candidat produit un <b>rapport</b></p>	<p>2.C.1 : les procédures budgétaires sont en place et exploitées Gestion des achats et des</p>

<p><b>2.C : Mettre en œuvre une procédure d'achats de matières textiles et de consommables et réaliser le suivi des contrats des fournisseurs et prestataires de service</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>2.C.1. Identifier l'offre existante et du marché</b> à partir de l'analyse du marché des fournisseurs et des produits en passant par des centrales d'achat ou des offres commerciales pour répondre aux besoins spécifiques en matières textiles et consommables, comparer les offres disponibles en tenant compte des contraintes budgétaires et de la qualité des produits proposés.</li> <li>▶ <b>2.C.2. Respecter les différentes procédures d'achat</b> des marchés publics, rédiger des appels d'offres dont les cahiers des charges sont adaptés aux exigences de la blanchisserie. Analyser les réponses aux appels d'offres, évaluer les produits par échantillons et assurer le suivi des contrats avec les fournisseurs pour garantir la conformité des services et produits fournis</li> </ul>	<p><b>écrit</b> dans lequel il présente une analyse détaillée de la situation observée, des propositions d'amélioration, et des moyens de contrôle pour suivre la mise en œuvre des recommandations. Ce rapport doit inclure des éléments chiffrés et des outils de gestion financière adaptés à la situation.</p> <p>L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer le budget d'une blanchisserie : Le candidat doit démontrer sa capacité à élaborer et suivre un budget, en respectant les postes de dépenses et en tenant compte des recettes et des coûts de production.</li> <li>- Analyser les coûts de revient : Le candidat doit maîtriser les méthodes d'analyse des coûts fixes et variables, et savoir calculer le coût de revient des différentes activités ou services fournis par la blanchisserie.</li> <li>- Mettre en place une procédure d'achats : Le candidat doit être capable d'identifier les besoins en matières premières, consommables et services, de lancer des appels d'offres ou de répondre aux procédures d'achats</li> </ul>	<p>approvisionnements (2.C.1)</p> <p>Le candidat gère les achats de manière efficace ; identifie les besoins en matières textiles, consommables, et équipements nécessaires pour la blanchisserie. Il met en place une procédure d'achats en respectant les délais de livraison et en évitant les ruptures de stock.</p> <p>Le candidat négocie avec les fournisseurs, compare les offres reçues et de sélectionne les meilleurs contrats en termes de qualité et de prix.</p> <p>Il met en place des moyens de contrôle pour suivre l'efficacité des améliorations proposées. Cela peut inclure la mise en place d'indicateurs financiers, de tableaux de bord, ou d'outils de suivi des achats et des contrats fournisseurs. Ces moyens de contrôle doivent permettre de mesurer les résultats des actions entreprises et de garantir leur pérennité dans le temps.</p> <p>Le candidat doit conclure son rapport en résumant les principales propositions d'amélioration et les moyens de contrôle qu'il mettrait en place pour suivre les réalisations proposées. Il doit démontrer une vision claire de la manière dont il compte optimiser la gestion financière de la blanchisserie tout en assurant la qualité et la pérennité des services.</p>
--	--	---	---

publiques et privées, et d'évaluer les offres des fournisseurs.

- Optimiser les contrats avec les fournisseurs : Le candidat doit analyser et optimiser les contrats fournisseurs, en négociant les meilleures conditions d'achat et en garantissant la qualité des produits ou services fournis.

A la fin de l'épreuve écrite, le candidat remet le rapport qui est corrigé par le jury et sert de base pour le questionnement lors de l'entretien technique.

**Epreuve n° 2 - Entretien technique : épreuve orale - durée 30 minutes**

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

L'épreuve consiste en un entretien technique de 30 minutes. Cet entretien a lieu à l'issue de l'épreuve écrite, et permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à présenter, analyser et défendre ses choix en matière de gestion financière et d'achats dans une blanchisserie.

- **Présentation du rapport par le candidat**

Le candidat commence par une présentation orale de son

**CRITERES D'EVALUATION – EPREUVE N° 2**

2.B.1 : les calculs et commentaires issus de l'analyse des coûts sont pertinents  
Exactitude des calculs de coûts (2.B.1)  
Précision des calculs effectués par le candidat pour déterminer les coûts de revient des différents services ou produits de la blanchisserie. Le candidat doit être capable d'utiliser les méthodes de calcul de coûts (coût complet, coût partiel) pour évaluer les coûts fixes et variables.  
Il est attendu que les calculs soient corrects et que le candidat puisse analyser ces coûts de manière critique, en identifiant les leviers d'optimisation des coûts et en proposant des solutions pour les réduire tout en maintenant la qualité des services.

		<p>rapport rédigé lors de l'épreuve écrite précédente. Pendant 10 minutes, il expose ses analyses et propositions en lien avec la gestion financière de la blanchisserie, ainsi que les actions envisagées pour optimiser la gestion des achats.</p> <p>Cette présentation doit porter sur les éléments suivants :</p> <p>_ Analyse de la situation financière : Le candidat doit expliquer son approche pour analyser la situation budgétaire de la blanchisserie. Cela inclut la répartition des charges, l'utilisation des différents outils financiers (tableaux de bord, indicateurs de performance), et l'évaluation des coûts.</p> <p>_ Propositions d'amélioration : Le candidat doit ensuite détailler les mesures qu'il propose pour améliorer la gestion financière de la blanchisserie. Ces propositions doivent être réalistes, chiffrées, et orientées vers l'optimisation des coûts, tout en préservant la qualité des services. Par exemple, il pourrait proposer des réductions de coûts dans les achats de consommables ou une meilleure gestion des stocks pour éviter les surcoûts.</p> <p>_ Gestion des achats et des</p>	<p>2.C.2 : la rédaction du cahier des charges tient compte des besoins techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contraintes matérielles, humaines et financières liées au transport sont identifiées</li> <li>• Les moyens à mettre en œuvre sont clairement définis</li> </ul> <p>Respect des procédures d'achats</p> <p>Le candidat doit démontrer qu'il connaît les procédures en vigueur dans les marchés publics et privés, et qu'il sait les appliquer dans la gestion des approvisionnements. Cela inclut la capacité à élaborer des cahiers des charges pour les fournisseurs et à lancer des appels d'offres lorsque nécessaire.</p> <p>Le candidat doit également évaluer les réponses à ces appels d'offres et sélectionner les produits ou services les plus adaptés aux besoins de la blanchisserie. Ce processus de sélection doit prendre en compte les critères de qualité, de coût, et de respect des délais.</p>
--	--	--	---

contrats fournisseurs : Le candidat doit également présenter ses solutions pour gérer les achats de manière efficace, en respectant les contraintes budgétaires et en optimisant les relations avec les fournisseurs. Il doit expliquer comment il compte négocier les contrats, lancer des appels d'offres, et évaluer les offres reçues, tout en garantissant la qualité des produits et services fournis. Cette première partie permet au jury de vérifier la compréhension du candidat des enjeux financiers et commerciaux d'une blanchisserie et de l'écouter défendre ses choix de gestion.

- **Questionnement du jury**

Après la présentation du candidat, le jury dispose de 20 minutes pour poser des questions. Cette phase vise à évaluer plus en profondeur les compétences du candidat et à tester sa capacité à justifier ses décisions. Le jury interroge le candidat sur plusieurs aspects de son rapport, en se basant sur les points-clés suivants :

- **Analyse des coûts et calcul des coûts de revient (2.B.1)**

Le jury s'intéresse à la manière dont le candidat a calculé et

analysé les coûts de revient des services de blanchisserie. Les questions peuvent porter sur les méthodes utilisées pour évaluer les coûts fixes et variables, ou encore sur la manière dont le candidat propose de réduire ces coûts. Il est essentiel que le candidat montre qu'il maîtrise les différentes techniques de calcul (coût complet, coût partiel) et qu'il est capable d'interpréter les résultats de manière à améliorer la rentabilité de la blanchisserie. Le jury peut également poser des questions spécifiques sur les ratios financiers utilisés par le candidat dans son analyse. Le candidat doit être en mesure d'expliquer les indicateurs qu'il a choisis pour suivre la performance financière de l'établissement et de justifier pourquoi ces indicateurs sont pertinents.

- **Répartition des charges et gestion du budget (2.A.1)**

Le jury peut interroger le candidat sur la manière dont il a réparti les charges dans son budget. Cela inclut la gestion des dépenses liées à l'achat des matières premières, aux charges salariales, aux coûts d'entretien des équipements, et aux autres frais généraux.

Le candidat doit démontrer qu'il est capable de gérer un budget

de manière efficace, en équilibrant les différentes charges et en évitant les dépassements de budget. Il est également important qu'il sache utiliser les outils de gestion financière pour anticiper les besoins futurs et adapter son budget en conséquence.

- **Gestion des procédures d'achats et des contrats (2.C.2)**

Le jury s'intéresse également à la manière dont le candidat gère les procédures d'achats et les relations avec les fournisseurs. Il peut poser des questions sur les méthodes utilisées pour sélectionner les fournisseurs, rédiger des cahiers des charges, et évaluer les offres. Le candidat doit montrer qu'il comprend les contraintes liées aux marchés publics et privés, et qu'il sait négocier des contrats avantageux pour l'entreprise.

Le jury peut également poser des questions sur la manière dont le candidat gère le suivi des contrats fournisseurs. Par exemple, il peut être interrogé sur la façon dont il garantit la qualité des produits ou services fournis par les prestataires, ou sur les actions correctives qu'il met en place en cas de problème.

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Optimisation des ressources financières et matérielles (2.B.1 et 2.C.1)</b>            Le jury peut également interroger le candidat sur les stratégies d'optimisation des ressources qu'il propose. Cela peut inclure des mesures pour améliorer la gestion des stocks, négocier des prix plus avantageux avec les fournisseurs, ou rationaliser les processus de production pour réduire les coûts. Le candidat doit démontrer qu'il sait identifier les leviers d'optimisation des ressources et qu'il est capable de proposer des solutions concrètes pour améliorer la performance économique de la blanchisserie.</li> <li>- <b>Moyens de contrôle et suivi des actions mises en place (2.A.2)</b>            Enfin, le jury peut poser des questions sur les moyens de contrôle que le candidat propose pour suivre l'évolution des actions qu'il a mises en place. Le candidat doit expliquer comment il compte suivre la réalisation de ses objectifs financiers et commerciaux, en utilisant des indicateurs de performance et des outils de gestion adaptés. Il est important que le candidat montre qu'il comprend</li> </ul>	
--	--	---	--

		<p>l'importance du suivi des résultats et qu'il sait ajuster ses actions en fonction des performances observées. Il doit également être capable de proposer des actions</p>	
--	--	---	--

<p align="center"><b>BLOC DE COMPETENCES N° 3 : Manager et définir les besoins d'une équipe en blanchisserie</b></p>			
<p><b>Définition, description des activités types et conditions d'exercice de ce bloc de compétence</b></p>			
<p>Le gestionnaire de la fonction linge organise et encadre les équipes de production en blanchisserie, tout en analysant et respectant les processus de gestion des ressources humaines mis en place.</p> <p>Pour ce faire, il doit être en mesure de planifier et répartir les missions de chaque membre de l'équipe, en tenant compte des compétences spécifiques et des objectifs de productivité. Il élabore des plannings de production en ajustant les ressources humaines aux besoins opérationnels, tout en respectant les ratios de productivité par poste ou par équipe. Il fixe des objectifs motivants et accompagne les équipes pour atteindre ces objectifs, en effectuant des évaluations régulières. Le gestionnaire doit également répartir les tâches en fonction des compétences des agents, de leur disponibilité et des contraintes de production. Il analyse les indicateurs de performance pour ajuster l'organisation du travail et optimiser la productivité des équipes, tout en tenant compte des plages horaires et des contraintes liées à l'ordonnancement de la production.</p> <p>Dans ce processus, la gestion des ressources humaines est indispensable. Le gestionnaire de la fonction linge identifie les besoins en personnel en définissant les profils de poste et en participant aux processus de recrutement et d'intégration des nouveaux employés. Il assure également la gestion courante du personnel, en planifiant les mouvements de personnel, les évaluations annuelles et en identifiant les besoins en formation pour développer les compétences des équipes. Il conçoit le plan de formation adapté aux exigences réglementaires et aux besoins de la blanchisserie pour garantir un fonctionnement optimal.</p> <p>Enfin, le gestionnaire de la fonction linge veille à l'inclusion des professionnels en situation de handicap en adaptant les postes de travail et en garantissant les conditions d'accessibilité et d'autonomie. Toute cette organisation doit respecter les normes en vigueur afin de garantir la qualité du management, en lien avec les conditions de travail et les objectifs de performance de la blanchisserie.</p>			
<p><b>3. A : Encadrer et animer une équipe de production en</b></p>	<p><b>En s'appuyant sur les compétences des membres de l'équipe, sur les besoins de la blanchisserie et sur les processus de</b></p>	<p><b>BLOC 3 – Manager et composer une équipe en</b></p>	

<p><b>blanchisserie</b></p>	<p><b>production, mettre en place une organisation optimale des équipes et des activités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ <b>3.A.1. Définir les missions de chaque membre de l'équipe en fonction de leurs compétences</b> pour organiser les plannings production selon les qualifications des agents et des besoins de la blanchisserie et répartir les missions de manière à optimiser la productivité tout en garantissant l'adéquation entre les tâches et les compétences.</li> <li>▶ <b>3.A.2. Fixer des objectifs motivants et SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel)</b> nécessite de définir des objectifs de performance adaptés à chaque poste de travail, basés sur des ratios de productivité par poste de travail ou par équipe, d'accompagner les équipes dans l'atteinte des objectifs et d'effectuer le suivi de leurs progressions à travers des évaluations régulières.</li> <li>▶ <b>3.A.3. Conduire des réunions et des entretiens</b> de manière régulière, fixer les priorités, motiver les agents, assurer un suivi des projets en cours, identifier les besoins en formation et les évolutions possibles, tout en gérant des conflits de manière rigoureuse.</li> <li>▶ <b>3.A.4. Assurer l'inclusion des professionnels en situation de handicap</b> en fonction des besoins spécifiques des agents identifiés et adapter leurs postes de travail pour garantir leur participation active et leur autonomie.</li> </ul>	<p><b>fonction des besoins de l'activité</b></p> <p><b>Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 45 mn</b></p> <p><b>Epreuve n° 1 + Mise en situation professionnelle : épreuve orale - durée 45 minutes</b></p> <p><b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b></p> <p>Cette épreuve consiste en une mise en situation professionnelle sous forme <b>d'une épreuve orale d'une durée de 45 minutes.</b> Elle vise à évaluer la capacité du candidat à manager efficacement une équipe en blanchisserie, à répartir les activités de production, et à gérer les ressources humaines de manière proactive. À travers la présentation de solutions managériales face à un scénario professionnel, le candidat doit démontrer ses modes de management, de gestion prévisionnelle des</p>	<p><b>CRITERES D'EVALUATION – EPREUVE N° 1</b></p> <p>3.B. : les cadences proposées sont réalistes</p> <p>3.B.1 Les cadences proposées sont réalistes et les charges de travail correctement évaluées Capacité à organiser le travail (3.B.1) : Le jury évalue si le candidat a réparti les activités de production de manière équilibrée et si les cadences de travail proposées sont réalistes. Le candidat doit démontrer qu'il sait gérer la charge de travail de l'équipe en fonction des contraintes de production.</p> <p>3.A.1, 3.A.2 et 3.A.4 : les solutions d'organisation de travail proposées s'appliquent à tous et intègrent les spécificités individuelles Management de l'équipe (3.A.1, 3.A.2, 3.A.4) : Le candidat est évalué</p>
-----------------------------	---	---	--

<p><b>3.B : Répartir les activités de tri, lavage, finition et réception en fonction des équipes</b></p>	<p>► <b>3.B.1.: Répartir les activités de tri, lavage, finition et réception</b> planifier les activités selon les compétences et la disponibilité des agents, ajuster en fonction des volumes de linge à traiter, de l’ordonnancement des horaires et des objectifs de production. Utiliser et analyser les indicateurs de performance pour mesurer la productivité par poste et par équipe, tout en optimisant la répartition des tâches afin de maximiser les performances des équipes.</p>	<p>ressources humaines, et la résolution de conflits dans un environnement de production exigeant.</p> <p>- <b>Tirage au sort du scénario :</b> L’épreuve commence par le tirage au sort d’un scénario lié à la gestion d’une équipe dans une blanchisserie. Ce scénario représente une situation courante ou spécifique rencontrée dans la gestion d’une équipe de production. Il peut s’agir, par exemple, d’une situation de surcharge de travail, de gestion de conflits au sein de l’équipe, ou encore de la répartition des tâches lors de la maintenance des machines ou du traitement des articles textiles.</p>	<p>sur sa capacité à encadrer et à motiver une équipe. Il doit proposer des méthodes de management qui prennent en compte les spécificités individuelles des membres de l’équipe, tout en maintenant un niveau élevé de performance collective.</p>
<p><b>3.C : Participer à la mise en œuvre de la gestion prévisionnelle des ressources humaines</b></p>	<p>► <b>3.C.1. Définir les besoins en ETP (équivalent temps plein)</b> en fonction des effectifs nécessaires pour assurer le bon déroulement des opérations de production, définir les compétences requises pour chaque poste, et rédiger des fiches de poste en adéquation avec les missions spécifiques de la blanchisserie.</p> <p>► <b>3.C.2. Identifier les besoins en formation</b> par le biais du plan de formation élaboré en accord avec les besoins de montée en compétences des équipes et les exigences réglementaires, et assurer le développement des compétences nécessaires pour améliorer la productivité et répondre aux besoins spécifiques de la blanchisserie.</p> <p>► <b>3.C.3. Organiser la gestion du personnel</b> impose de définir les responsabilités de chaque agent, de planifier et coordonner les mouvements de personnel, ainsi que de réaliser les évaluations annuelles. Cela nécessite également d’anticiper les besoins en recrutement ou en évolutions statutaires.</p> <p>► <b>3.C.4. Participer au recrutement</b> implique de structurer les entretiens, d’identifier les compétences nécessaires et d’évaluer les candidats. Cela inclut l’organisation de l’intégration des nouveaux agents.</p> <p>► <b>3.C.5. Organiser l’accueil du nouvel arrivant</b> nécessite de préparer le règlement intérieur, de fournir un livret d’accueil, de mettre en place un programme de tutorat, et d’assurer des évaluations ainsi qu’un suivi régulier.</p>	<p>Une fois le scénario tiré au sort, <b>le candidat dispose de 15 minutes</b> de préparation pour analyser la situation et élaborer des solutions managériales appropriées.</p> <p>- Présentation des solutions proposées par le candidat : Après la phase de préparation, <b>le candidat dispose de 10 minutes</b> pour présenter ses solutions face au jury. Il doit structurer sa présentation de manière</p>	<p>3.A.3 : Développer la maîtrise d’une réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer l’invitation, l’ordre du jour</li> <li>• Définir un ou des objectifs précis.</li> <li>• Encourager la participation de tous.</li> <li>• Terminer la réunion par une prise de décision. Organiser le suivi (actions et qui fait quoi)</li> </ul> <p>La conduite d’entretien est assimilée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser l’entretien (étude des candidatures si entretien d’embauche, par exemple)</li> <li>• Préparer une liste de questions</li> <li>• Si entretien d’évaluation, y ajouter les objectifs attendus</li> </ul> <p>Conduite de réunions et gestion des conflits (3.A.3) : Le jury évalue la capacité du candidat à conduire des réunions, à structurer ses échanges avec l’équipe, et à résoudre les éventuels conflits de manière équitable et impartiale.</p> <p>3.C.1 : Le profil de poste est correctement rédigé et tient compte des contraintes.</p>

	<p>► <b>3.C.6. Présenter les éléments à la DRH</b> consiste à transmettre les fiches de poste, à indiquer les besoins en effectifs, à communiquer le plan de formation envisagé, et à fournir les documents relatifs au recrutement et à l'intégration des nouveaux agents, incluant les évaluations et les suivis réalisés.</p>	<p>logique et claire, en expliquant comment il prévoit de gérer la situation décrite dans le scénario.</p> <p>La présentation doit aborder plusieurs aspects clés :</p> <p>_Analyse de la situation : Le candidat doit identifier les problèmes et enjeux majeurs de la situation présentée. Cela peut inclure des contraintes liées à la gestion des équipes, des conflits internes, des besoins en ressources humaines supplémentaires, ou des problèmes de répartition du travail.</p> <p>_Répartition des tâches et gestion des équipes : Le candidat doit proposer une stratégie pour répartir les activités de production (tri, lavage, finition, réception) en fonction des compétences et disponibilités des membres de l'équipe. Il doit expliquer comment il adaptera la répartition des tâches pour répondre aux besoins de production, tout en optimisant la productivité.</p> <p>_Encadrement et animation de l'équipe : Le candidat doit démontrer ses compétences en management en expliquant comment il compte motiver l'équipe, fixer des objectifs clairs et atteignables (SMART), et</p>	<p>3.C.2 : Le plan de formation est cohérent et tient compte de la situation de la structure</p> <p>3.C.3. Les actions à mettre en œuvre sont pertinentes</p> <p>3.C.4 : Formaliser la fiche de poste Conduire l'entretien de recrutement en première intention et faire le suivi avec la RH</p> <p>3.C.5 : Préparer le dossier et la venue du nouvel arrivant. Intendance : vestiaire, tenue professionnelle, EPI, plannings, circuit d'intégration, voire, parcours d'intégration, l'accompagnement par un tuteur, ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparer le dossier administratif : Livret d'accueil, règlement intérieur, fiche de remise des éléments (badges, EPI, ...)</li> <li>• Préparer la présentation du nouveau : visite des lieux, affichage de sa venue, ...</li> </ul> <p>Gestion prévisionnelle des ressources humaines (3.C.1, 3.C.2) : Le jury examine la capacité du candidat à anticiper les besoins en personnel, à identifier les besoins en formation, et à concevoir des plans de formation adaptés aux exigences de l'établissement.</p> <p>Capacité à rédiger des profils de poste : Le jury peut également évaluer la qualité des profils de poste que le candidat propose de</p>
--	--	---	--

		<p>résoudre les éventuels conflits ou problèmes de communication au sein de l'équipe.</p> <p>_Gestion des compétences et des ressources humaines : Il est attendu que le candidat prenne en compte les compétences individuelles des membres de l'équipe, en utilisant des outils tels que des tableaux de poly compétences ou des plannings prévisionnels. Il doit également anticiper les besoins en formation ou en renfort de personnel pour maintenir un bon niveau de productivité.</p> <p>- <b>Questionnement du jury sur les solutions proposées :</b>          À l'issue de la présentation, <b>le jury dispose de 15 minutes</b> pour poser des questions au candidat. Le but est d'évaluer la solidité des solutions proposées et la capacité du candidat à réagir aux situations managériales.</p> <p>Le jury peut poser des questions sur plusieurs aspects :</p> <p>_Capacité à organiser et répartir le travail (3.B.1) : Le jury peut demander des précisions sur la manière</p>	<p>rédigé en fonction des besoins de l'organisation et des compétences requises.</p>
--	--	--	--

		<p>dont le candidat prévoit de répartir les tâches entre les membres de l'équipe. Le candidat doit démontrer qu'il a pris en compte les compétences des opérateurs et qu'il sait ajuster les plannings en fonction des besoins de production.</p> <p>_Gestion des ressources humaines et gestion prévisionnelle (3.C.1) : Le jury peut interroger le candidat sur la manière dont il évalue les besoins en personnel. Il devra justifier son approche en matière de gestion prévisionnelle des ressources humaines (besoins en équivalents temps plein, compétences requises, profils de poste).</p> <p>_Encadrement et animation d'une équipe (3.A.1 et 3.A.2) : Le jury peut poser des questions sur la manière dont le candidat motive et encadre son équipe, et comment il fixe des objectifs à la fois réalistes et motivants pour ses collaborateurs. Il devra expliquer les méthodes utilisées pour motiver et accompagner les membres de son équipe.</p> <p>_Gestion des conflits et conduite de réunions (3.A.3) : Le jury peut évaluer la capacité du candidat à gérer les conflits au sein de</p>	
--	--	--	--

		<p>l'équipe, à conduire des réunions efficaces, et à prendre des décisions managériales impartiales. Il est attendu que le candidat sache organiser et animer une réunion ou un entretien de manière rigoureuse.</p> <p>Le questionnement du jury est conçu pour tester la capacité du candidat à réagir de manière pertinente face aux défis managériaux, tout en veillant à ce que les objectifs de production soient atteints dans les délais impartis.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Clôture de l'épreuve par le candidat</li></ul> <p>Le candidat dispose de 5 minutes pour clôturer la présentation et répondre aux dernières questions éventuelles. Il doit récapituler les points essentiels de sa solution managériale et mettre en avant les actions prioritaires à mettre en œuvre pour résoudre la situation.</p> <p>Dans cette phase, le candidat doit aussi démontrer qu'il sait clôturer une réunion professionnelle de manière claire et décisive, en assignant des actions spécifiques aux membres de l'équipe, en fixant des délais, et en prévoyant un suivi des</p>	
--	--	---	--

		actions.	
--	--	----------	--